

vaience.
« A l'école primaire, on ren-
contre les enseignants et on

sa jambe. Donc on essaye de ne
pas trop empiéter sur le temps
libre du patient pour qu'il pré-

psychologues, les psychometri-
ciens et les ergothérapeutes
eux ne le sont pas.

rise les interventions. Et on adapte
le projet aux évolutions de l'en-
fant. » précise Valérie Corcel,

PORTRAIT - Sandrine Mathieu, dyslexique devenue enseignante

« Aucun métier n'est interdit aux dys »

Détectée dyslexique en CP, Sandrine Mathieu, aujourd'hui âgée de 36 ans, commence l'orthophonie à partir du CE1. Après une scolarité en primaire et au collège difficile et un redoublement, ses professeurs lui conseillent une filière courte mais la jeune fille persiste et emprunte la voie générale. A raison car à 19 ans elle obtient son bac B (ex économique et social) du premier coup et sans aménagement car à l'époque cela n'existait pas. « Mais avec des séances d'orthophonie assez denses et l'aide de mes parents qui m'ont beaucoup soutenu » précise toutefois Sandrine Mathieu.

Mais le bac n'est pas une fin en soi pour la jeune fille de l'époque qui décide de poursuivre ses études en fac pour faire une licence administration économique et sociale qui lui permet de passer à 22 ans le concours de l'enseignement. Et après 2 ans de formation, elle obtient son diplôme en 2001 et commence à enseigner à Pierrelatte, puis à Clérieux où elle sera directrice de l'école du Sacré-Cœur.

Un bel exemple qui prouve qu'être dys n'empêche pas de choisir son métier et de réussir sa vie professionnelle. « C'est parfois dur, il faut s'accrocher, mais on y arrive. De toute façon un trouble dys est permanent. On n'en guérit pas, on s'adapte. Et personnellement ma dyslexie ressort quand je suis fatiguée. Je fais des inversions et des confusions et il faut que je me relise. Mais aucun métier n'est interdit aux dys et on peut faire des choses »



Sandrine Mathieu est, depuis 2010, chargée de mission de la maison de l'Enseignement catholique.

Aujourd'hui elle forme les enseignants aux troubles dys

Une expérience que Sandrine Mathieu met aujourd'hui au service des jeunes Dys puisque depuis 2010 elle est chargée de

mission à la maison de l'enseignement catholique en charge du premier degré (primaire). A ce titre elle accompagne les équipes pédagogiques, les jeunes enseignants et les chefs d'établissement d'une quarantaine d'écoles

dans toutes leurs missions, et intervient notamment pour des formations aux enseignants sur les troubles de l'apprentissage.

« C'est une de mes missions dans le cadre de l'animation pédagogique des équipes. Et j'explique à chaque fois que j'interviens avec une double casquette : celle de la chargée de mission, mais aussi celle de l'Apeda et d'adulte dys. »

Sous forme d'ateliers pédagogiques et de mises en situation, Sandrine Mathieu fait prendre conscience aux enseignants ce que peut ressentir un enfant dys quand il a une consigne et une tâche à accomplir. Elle définit également les différents troubles, explique les signes qui doivent alerter les enseignants, le processus de diagnostic et enfin les aménagements pédagogiques possibles : un système de couleurs, des tailles d'écriture plus grosses, moins de travail ou plus de temps pour un exercice car l'enfant dys, qui dépense beaucoup plus d'énergie, se fatigue très vite.

S'il n'y a encore pas si longtemps les enfants dys n'étaient pas reconnus et tout bonnement considérés comme des élèves faibles, les choses ont heureusement bien évolué et les établissements scolaires, qu'ils soient publics ou privés, s'adaptent aujourd'hui à ces jeunes dys.

« Depuis le rapport Ringard sorti en 2002, il y a un meilleur dépistage, la prise en charge des enfants et des adolescents s'est améliorée, et les personnels éducatifs sont mieux formés à ces troubles » confirme Isabelle Gachon.

► **Groupe de paroles pour parents**, les vendredis de 20 h 30 à 22 h 30 (s'inscrire au 06 31 33 41 21) : 12 octobre à Malissard (maison des associations), 30 novembre à Tain l'Hermitage (Mjc centre social), 15 mars à Aouste-sur-Sye (mairie) et Saint-Martin-en-Vercors (mairie), 22 mars à Dieulefit (lieu à définir) et Saint-Donnat (Mjc), 5 avril à Saint-Vallier (centre social), 31 mai à Pierrelatte (local de la FCPE).

► **Rencontres pour adultes dys** : dimanche 21 octobre, randonnée familiale à la Vacherie (Léoncel) ; vendredi 7 décembre à 20 h 30 à Chabeuil (salle Cluny).

► **Conférences-débat (tout public)** : vendredi 9 novembre à 20 h 30 à Tain l'Hermitage (Mjc) sur le thème « les troubles dys, explications et prise en charge » ; samedi 10 novembre à 14 h à Bourg-lès-Valence (mairie) sur le thème « la dysphasie au quotidien, quel avenir ? » ; vendredi 24 mai à 20 h à Valence (pôle universitaire Latour Maubourg) sur le thème « la dyspraxie visuo-spatiale et scolarité ».

► **Assemblée générale** : samedi 16 février à Chabeuil. Animation autour de la constitution du dossier MDPH.

► **Goûter de l'Apeda** : samedi 13 avril avec animation théâtrale.

Contact : Isabelle Gachon au 06 31 33 41 21 et Séverine Daronnat-Gorce au 04 75 84 49 67.

Quelques dys célèbres...

Agatha Christie, Léonard de Vinci, Louis Pasteur, Ludwig Van Beethoven, Nathalie Baye, Steven Spielberg, Steve McQueen, Walt Disney, Winston Churchill, Whoopi Goldberg, Albert Einstein, Carl Lewis, Galilée, Gustave Flaubert, Jules Verne, John F. Kennedy, John Lennon.

Il reste encore à faire...

► **80 enfants sont en liste d'attente pour une place au Sessad TLA.**

► **Les conditions d'attribution d'aide en milieu scolaire (Auxiliaire de vie scolaire) sont de plus en plus restrictives.**

► **Le poste d'enseignant ressource en place depuis 4 ans dans la Drôme a été fermé à la rentrée 2012.**

► **Les délais d'attente pour bilan et diagnostic sont supérieurs à une année.**